

Avis de constitution

SOCIETE « AGRO-FERME COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan Cocody plus précisément à Angré Cité
Manguier non loin du Groupe Scolaire Résidences
Latrilles, Lot 303, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRO-FERME COTE D'IVOIRE »

Objet : AGRICULTURE, ELEVAGE, PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLE, DES CEREALES ET DU MARAICHERS, ENCADREMENT ET ACHAT DES CEREALES ET DU MARAICHERS, AGRO-ALIMENTAIRE, IMPORT/EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody plus précisément à Angré Cité Manguier non loin du Groupe Scolaire Résidences Latrilles, Lot 303, Ilot 15

Dirigeant(s) M SILUE KARIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00331 du 19/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03882/GTCA/RC/2026 du 19/01/2026

